

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 51

Artikel: Devinette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recettes et Conseils

Les enfants. — Jambes nues. — Vêtements de laine. — Chaussures d'hiver et manteaux. — Je vois encore dans mes promenades pédestres et malgré la saison avancée, bien des petits mollets nus que protège insuffisamment la courte chaussette de coton.

J'avoue que le spectacle de la maman couverte de fourrures, suivie de son bébé aux jambes.... décollées, m'a toujours semblé une anomalie.

Je sais bien qu'on va m'objecter la mode anglaise. Eh! oui! les Anglais n'ont pas pour habitude d'élever leurs enfants dans du coton; ils adorent l'eau froide, préconisent les sports violents et aguerrissent les bambins dès le berceau, c'est convenu.

Leurs enfants sont-ils plus robustes, plus inaccessibles aux maladies, plus sains en un mot que les nôtres? Je ne voudrais pas l'affirmer.

Pour moi, mère frileuse et pusillanime, je couvre mes bébés dès qu'arrive le froid et, puisqu'on garantit leurs menottes au moyen de gants fourrés, je ne vois pas pourquoi on excepterait leurs jambes.

Si les jambes ont froid, il y a des chances pour que les pieds s'en ressentent; or, vous savez tous les maux qu'engendre le froid aux pieds: enrouements, toux, coryza, amygdalite... et le reste.

Certains cordonniers (je ne sais pas dans quel but) proscrivent la chaussure fourrée. Ils prétendent qu'elle tient moins chaud que les autres.

Ceci me paraît paradoxal.

Un brodequin de cuir épais, doublé d'une flanelle est plus douillet, plus confortable qu'avec une doublure de peau: je l'ai expérimenté moi-même, j'en parle donc avec connaissance de cause.

Jeanne D'ISSY.

* * *

Sauce pour côtelettes. — Faites un roux avec beurre et farine, mouillez avec du vin blanc, ajoutez gros comme une noisette de Liebig que vous délayerez, des câpres, poivre, sel, moutarde et une pincée de sucre en poudre.

* * *

Destruction des punaises. — Pour détruire les punaises derrière les tapisseries sans nuire à celles-ci, il faut faire des injections de benzine de pétrole qui ont l'avantage de détruire les œufs comme les jeunes et les adultes.

FAITS DIVERS

Un chien de 40,000 francs

Quelle horrible bête, dites-vous et, cependant, aux yeux des connaisseurs, ce bouledogue est d'une beauté incomparable. Cet animal a été primé à la dernière exposition de New-York et fut vendu pour la somme presque fabuleuse de 40,000 francs.

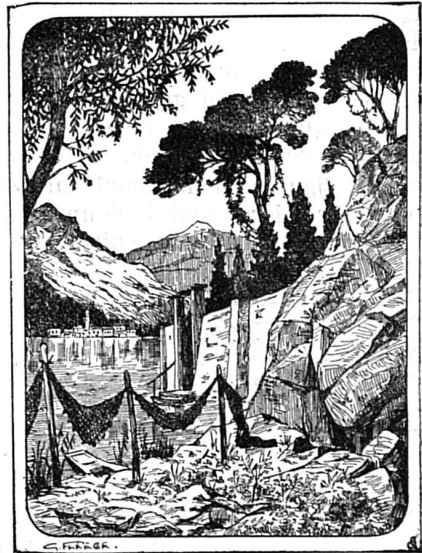


La structure particulièrement caractéristique de la tête fait bien reconnaître la parfaite pureté de race, cas assez rare, les « bulls » sont souvent métisés de sang étranger. Jusqu'alors le propriétaire était un certain Rodney Stone, mais son spleen le poussait sans doute à quelque autre sujet, car il le vendit à un autre Yankee du nom de Richard Croker qui devint l'heureux possesseur du coûteux animal, mais c'est pour lui une spéculation en vue de le revendre à quelque sportman, car le dernier imbécile n'est pas mort et il se trouvera certes encore quelqu'un trop riche pour surenchérir à ce marché.

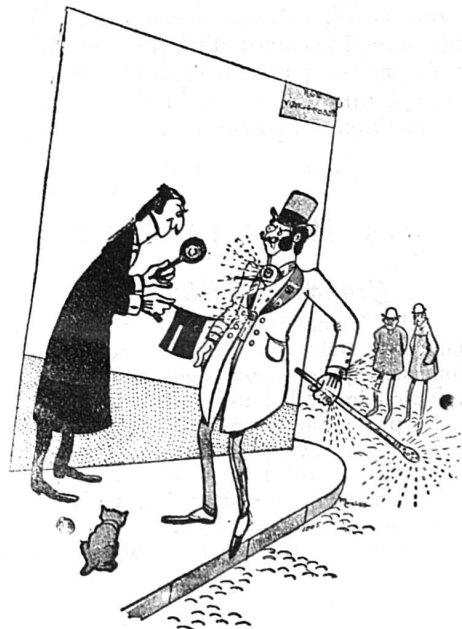
Une loi contre le corset. — Un correspondant du « Daily Mail » a retrouvé la loi suivante contre l'usage du corset. Elle date de Charles II qui régna en Angleterre de 1660 à 1685.

Cette loi dit: « Toute femme, de quel âge ou condition qu'elle soit et quel que fût son rang, qui aura induit en erreur les sujets de S. M. en les attirant aux liens du mariage par suite de l'usage du corset, sera soumise aux lois et édits en vigueur contre les sorcières, hérétiques et autres criminelles de même genre. Le mariage contracté sera alors déclaré nul. »

DEVINETTE



Le tricoteur des filets, où est-il ?



Modern style

Pardon, monsieur, mais je suis chargé par la Société des pick-pockets et des cambrioleurs réunis de m'assurer si vos diamants sont véritables, afin que, par la suite, ces messieurs puissent travailler sur vous et chez vous sans crainte d'être volés.

Editeur-Imprimeur: G. Moritz,
Gérant de la Société typographique, à Porrentruy.